Accusé de réception en préfecture
064-216404830-20260918-2026-09-17-DE
Date de télétransmission : 23/09/2026
Date de réception préfecture : 23/09/2026

DÉPARTEMENT
DES
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

Séance du 18 septembre 2026 à 18h

Le conseil municipal de la ville de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François Irigoyen.

Conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 32

Présents :

Jean-François Irigoyen, maire
Pello Etcheverry, 1er adjoint
Laurence Ledesma 2ème adjoint
Jean-Daniel Badiola, 3ème adjoint
Nathalie Morice, 4ème adjoint
Eric Soreau, 5ème adjoint
Gaelle Martin, 6ème adjoint
Thomas Ruspil, 7ème adjoint
Pascale Fossecave, 8ème adjoint
Guillaume Boivin, 9ème adjoint

N°17-PETITE ENFANCE/JEUNESSE/ AFFAIRES SCOLAIRES

Jérôme Roteta, Charlotte Loubet-Latour, Jean Helou, Delphine de Torregrosa, Serge Peyrelongue, Patrice Irazoqui, Marie de Merlis, Hien Duhart-Gras, Nahia Graciet, Claire Scotcher, Loic Jouenne, Monique Labattut, Philippe Etcheberry, Laura Maisonnave, Mathis Tenneson, Manuel de Lara, Mirentxu Largounez, Ainara Sistiaga, Pierre-Laurent Vanderplancke, Mikaela Guiresse-Duperou, Hugo-Luc Maillos, Pierre Koch, conseillers municipaux en exercice.

Classe de neige 2027 - fixation de la participation des familles

Rapporteur :

M. Boivin, adjoint

Pouvoir :

- Jean-Christophe Perardel, conseiller municipal à Manuel de Lara conseiller municipal

Date de la convocation : 11 septembre 2026

Conformément au code général des collectivités territoriales, article L 2121-15, Hien Duhart-Gras, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'elle a acceptées.

Accusé de réception en préfecture
064-216404830-20260918-2026-09-17-DE
Date de télétransmission : 23/09/2026
Date de réception préfecture : 23/09/2026

N°17- PETITE ENFANCE/JEUNESSE/AFFAIRES SCOAIRE

Classe de neige 2027 - fixation de la participation des familles

M. Boivin, adjoint, expose :

Les élèves des classes de cours moyens des établissements scolaires privés participeront en 2027 à des classes de neige organisées par la ville et l'éducation nationale.

Le dispositif proposé est le suivant :

ECOLES CONCERNEES	NB PREVUS	ORGANISME ACCUEIL
Du 8 au 12 mars 2027 Ecole Sainte Famille d'Urquijo	65 élèves et 8 adultes	VVF Villages Piau Engaly
Du 15 au 19 mars 2027 Ecole Sainte Famille d'Urquijo + Ikastola	85 élèves et 8 adultes	

Le coût global de l'organisation de ces classes de neige pour 2027 incluant les hébergements ainsi que les différentes prestations de service (transport, forfaits remontées, cours de ski...) a été évalué à 100 000 € (dont 60 000€ pour l'hébergement).

Comme chaque année, les familles participeront financièrement à ces séjours. Le dispositif de participation journalière des familles proposé est le suivant :

- 55 €/jour pour les familles de Saint-Jean-de-Luz soit 275 € le séjour.
 (2025 : 47€/jour – 235 €/séjour)
- 70 €/jour pour les familles non luziennes soit 350 € le séjour.
 (2025 : 62€/jour – 310 €/séjour)

Ces montants permettent d'équilibrer les charges ville et familles et le CCAS de Saint-Jean-de-Luz peut accompagner financièrement les familles luziennes en fonction de leur quotient familial.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la participation financière des familles telle qu'indiquée ci-dessus,

- d'autoriser M. le Maire, ou son adjoint délégué, à signer les actes afférents.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré

- Vu l'avis favorable de la commission municipale « Affaires scolaires, petite enfance et jeunesse » du 10 septembre 2026,

- Approuve la participation financière des familles telle qu'indiquée ci-dessus,

- Autorise M. le Maire, ou son adjoint délégué, à signer les actes afférents.

Accusé de réception en préfecture
064-216404830-20260918-2026-09-17-DE
Date de télétransmission : 23/09/2026
Date de réception préfecture : 23/09/2026

Adopté à l'unanimité

- pour extrait conforme
- ont signé au registre tous les membres présents

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Jean-François Irigoyen

Mairie de St Jean de Luz (Pyrénées Atlantiques)